

**ÉTABLISSEMENT****Hôpitaux Civils de Colmar (68)**

39 avenue de la Liberté

68024 Colmar

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Hôpitaux Civils de Colmar (68)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 26680090300012

**Code postal / Ville :** 68024 Colmar**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** TR.2026.028**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Monsieur le Directeur par intérim - Tél : +33 389124000 - Mail : [sdm@ch-colmar.fr](mailto:sdm@ch-colmar.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Une lettre de candidature et, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1 fourni par les Hôpitaux Civils de Colmar) dûment complétée, ainsi que les justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visées aux articles du Code de la Commande Publique :

- déclaration sur l'honneur du candidat
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Capacité économique et financière : Une déclaration du candidat (imprimé DC2 fourni par les Hôpitaux Civils de Colmar) dûment complétée, accompagnée, conformément au Code de la Commande Publique, des renseignements ou documents permettant d'évaluer : les capacités financières :

- chiffre d'affaires des trois dernières années,
- copie du jugement en cas de redressement judiciaire,
- attestation d'assurance, en cours de validité, portant mention de l'étendue de la garantie, garantissant sa responsabilité à l'égard du Pouvoir Adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations, objet du marché.

Capacités techniques et professionnelles : - moyens matériels et humains dont le candidat dispose

- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant la date, le montant et le destinataire. (l'absence de références n'est pas un motif de rejet de la candidature).

Les capacités professionnelles : Qualifications nécessaires à son activité

**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 12 août 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Valeur technique : 60%

Prix : 40%

**Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Remplacement de l'infrastructure DECT aux Hôpitaux Civils de Colmar

**Classification CPV :** 45314000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché est instruit sous forme d'un marché à procédure adaptée, selon les articles R2121-1 à R2121-9, R2123-1 et R2131-12-2 du Code de la Commande Publique.

Le contenu détaillé des prestations est défini dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement (DPGF). Le délai d'exécution est de 6 mois maximum à compter de l'ordre de service précisant le démarrage des travaux.

**Lieu principal d'exécution :** Hôpitaux Civils de Colmar

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

L'absence d'annexes de l'AE est un motif de rejet de l'offre.

Conformément aux articles R2142-19 à 27 du CCP, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement solidaire ou conjoint. En cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

## **Date d'envoi du présent avis**

02 juillet 2026